

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 59 (1930)
Heft: 5

Rubrik: Un musicien fribourgeois : M. l'abbé Joseph Bovet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un musicien fribourgeois : M. L'ABBÉ JOSEPH BOVET

A l'occasion d'une causerie-récital qui fut donnée à Genève, le 6 février, par M. l'abbé Bovet, M. Léon Savary a publié, dans la Tribune de Genève du 1^{er} février, le délicieux croquis que voici. Nous mettrions, comme de juste, au premier plan l'œuvre religieuse (formation des directeurs et des chanteurs de chœurs d'église, publications liturgiques et religieuses) de M. Bovet. L'auteur, tenant compte des goûts et des opinions de ceux qui devaient le lire, n'y a fait qu'une allusion insuffisante.

Il n'y a peut-être pas, dans tout Fribourg, de silhouette plus populaire — au meilleur sens du terme — que l'abbé Joseph Bovet, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Nicolas.

Dans les rues vieillottes du bourg médiéval, on le rencontre, toujours pressé, sa haute taille un peu penchée en avant, l'allure jeune, le sourire aux lèvres. Je n'ai jamais vu l'abbé Bovet autrement que souriant. Je n'imaginer pas qu'il puisse se mettre sérieusement en colère, Surtout, je ne crois pas qu'il puisse en vouloir à quelqu'un, même l'espace d'une seconde.

Tout le monde le connaît. Tout le monde le salue. A tous il répond, d'un grand coup de son chapeau ecclésiastique, d'un cordial bonjour ou d'un geste amical de la main droite. Et quand il est passé, les bourgeois disent : « C'est un brave homme. » Les collégiens constatent : « C'est un chic type. » Et quelques libéraux ajoutent : « Ah ! si tous les curés étaient comme ça !... »

Nul, prétend le proverbe, n'est prophète en son pays ? Allez voir à Fribourg, si l'abbé Bovet n'y est pas estimé, aimé, et, ce qui pour un artiste est encore plus précieux et plus réconfortant, parfaitement compris !

Compris, parce que lui-même a su comprendre. Et cela ne lui fut pas difficile : il est de là-bas. Cette campagne à l'âme simple, qui a gardé sa foi naïve, son courage tranquille, sa placide humeur teintée parfois de mélancolie, c'est la sienne : il y a vécu. Cette ville, joyau donné au présent par le passé, c'est sa ville. Dans l'une comme dans l'autre, il a puisé une inspiration directe, généreuse, vivante, qui le dispense de recourir aux artifices du métier et qui lui permet d'exprimer, d'une manière singulièrement heureuse, dans toute sa profondeur et son originalité, le caractère d'un peuple.

L'abbé Bovet, toutefois, n'est devenu chansonnier que par occasion, pour ainsi dire, et au hasard des services qu'il a été appelé à rendre. Sa spécialité est le chant grégorien, à la connaissance duquel il s'est préparé par de longues études. Professeur de plain-chant au Grand Séminaire diocésain et à l'Ecole normale d'Hauterive, il dirige, avec autorité et distinction, la maîtrise et le chœur mixte de Saint-Nicolas. Il voue un intérêt tout particulier aux chorales religieuses du canton de Fribourg et aux cours de directeurs organisés au profit de ces sociétés. Mais les sociétés profanes bénéficient aussi de son expérience et de son dévouement : c'est ainsi que l'abbé Bovet a dirigé durant de longues années les concerts symphoniques de l'Orchestre de la ville de Fribourg, la Société de chant, et qu'il a monté nombre d'œuvres chorales ou scéniques.

D'autre part, soucieux de conserver, et, si possible, d'enrichir ce patrimoine national que constitue la chanson populaire, l'abbé Bovet s'est attaché, voici longtemps déjà, à faire revivre le répertoire des vieux chants, à l'augmenter d'apports divers. Cette tâche à laquelle il s'est adonné peu à peu a fini par prendre une place importante dans son activité. Elle devait d'ailleurs rendre le nom de l'abbé Bovet célèbre dans tous les cantons romands où l'on n'a pas tardé à reconnaître le prix de ses efforts et les heureux résultats auxquels il parvenait. Fort bien secondé par le Groupe choral fribourgeois, il a remis en honneur de vieux

airs oubliés et a composé lui-même — paroles et musique — des chansons nouvelles. Sa collaboration a été sollicitée, en Suisse comme à l'étranger, pour nombre de recueils ; quant à celui dont il est l'auteur, « *Nos chansons*, il jouit d'une telle vogue que le voici à son onzième mille. Un autre volume, *L'alouette*, qui va paraître très prochainement, remportera sans doute un égal succès.

Il est impossible d'être dans l'art d'Euterpe plus ignorant que je ne suis. Mais je professe tout de même cette opinion qu'il est bon qu'un peuple ait ses chansons : c'est pour lui le langage poétique ; c'est par là qu'il échappe aux lourdes contingences, qu'il monte jusqu'aux douces régions du rêve, qu'il se confie à lui-même sa douleur, qu'il se console en se racontant. Quoi de plus émouvant, je vous le demande, qu'une chanson populaire, une vraie, non certes quand elle est hurlée par des braillards ivres, mais quand elle est chantée par ceux, précisément, pour qui elle existe ? A la plaine ou à la montagne, lors d'une excursion ou d'une fête villageoise, l'unisson des graves voix mâles et des claires voix féminines change tout soudain l'atmosphère. Ce ne sont en apparence que des accents légers qui s'élèvent sous le soleil ou dans la paix du soir ; en réalité, c'est un armistice conclu entre ces frères ennemis, les hommes.

Mais s'il doit à la chanson une notoriété enviable, l'abbé Bovet a composé bien d'autres œuvres encore, parmi lesquelles nous citerons un oratorio, *Dismas*, pour chœur, soli, orgue et orchestre ; plusieurs festivals, entre autres *Noir et blanc*, *Le tir à la rose*, *Castel chantant*, etc. Au mois de mai, à Bulle, on jouera son *Jeu de fête gruérien* : « *La Grevire* ».

Dans le domaine de la musique religieuse, M. l'abbé Bovet a publié cent vingt motets latins, à voix égales, diverses autres pièces, et six messes, dont l'une, la « Messe du divin Rédempteur », à deux orgues, deux orchestres, trois chœurs et soli, œuvre importante et novatrice, a été très remarquée dans les milieux compétents.

En outre, M. l'abbé Bovet a consacré beaucoup de temps à l'adaptation française de plus de neuf cents chœurs, cantates, oratorios et opéras. Tous ces travaux ne l'empêchent pas de préparer un manuel de chant pour les écoles primaires, de consacrer toutes ses soirées à des répétitions et... d'accorder encore quelques heures à ses amis des autres cantons romands.

Au moment de la mise en page, nous recevons une dernière œuvre de M. Bovet qui porte un titre bien joli : *L'Alouette* (Fœtisch, Lausanne).

Chaque année, de nouvelles et ravissantes fleurs viennent compléter la magnifique gerbe que forme actuellement la collection des chansons de l'abbé Bovet. Qui donc ne les connaît ces fines mélodies, exquisées dans leur simplicité ? Ne sont-elles pas une partie de notre vie romande ! Ne chantent-elles pas, tour à tour, nos joies et nos peines, la foi de nos aïeux, l'amour de notre terre, la grandeur de notre tâche, la beauté de notre patrie ?

Voici que tout un bouquet vient s'ajouter à la gerbe ! C'est un recueil contenant plus de 100 mélodies, chansons et chœurs populaires à quatre voix mixtes. *L'Alouette*, tel est le nom charmant que lui a donné l'auteur. Et pourquoi donc ? M. l'abbé Bovet nous le confie dans sa courte préface : « Une alouette n'est ni un corbeau, ni un rossignol ! C'est un brave petit oiseau, qui s'envole gaiement dans le ciel bleu, au rythme d'une ariette bien simple, mais si jolie, si pleine d'allégresse, si éperdument lancée ! Portant ce nom, *L'Alouette*, le nouveau recueil renferme, dès lors, des chants qui visent à cette simplicité, à cette vie, à ce charme primesautier, et cela, soit dans leurs textes, soit dans leurs mélodies, soit dans leurs harmonisations. »

C'est là vraiment le « Chansonnier des Familles », tant à cause du genre des chansons que de la forme de chacune d'elles ; en effet, bien qu'elles soient toutes harmonisées pour quatre voix mixtes à capella, elles peuvent être chantées en solo ou en duo (ou chœur à l'unisson ou à deux voix), l'harmonisation en chœur mixte servant d'accompagnement de piano. Ce nouveau recueil fera le bonheur aussi bien des sociétés chorales que de nos écoles et de nos foyers romands.